

COMMUNE DE SOUFFLENHEIM

Soufflenheim, le 12 juillet 2024

INVITATION

des membres du Conseil Municipal à une séance ordinaire qui se tiendra le

JEUDI 18 juillet 2024 à 19h00
dans la salle des séances de la Mairie

Ordre Du Jour :

Le Conseil Municipal sera amené à désigner le secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2024.

2. Modification des tarifs de location des différentes salles communales :

Les tarifs de location des salles du Centre Socio-Culturel n'ont pas été révisés depuis 2008 et ceux du Centre Sportif et Culturel « Le Céram » n'ont pas non plus connu d'évolution depuis 2010.

Au vu des augmentations importantes au niveau du coût de l'entretien de ces locaux, de l'augmentation des tarifs de l'eau, de l'électricité, du chauffage et du nettoyage des bâtiments en question, il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser les tarifs de location de toutes les salles communales à compter du 1^{er} septembre 2024 tels que détaillés dans le projet joint en annexe n° 1.

3. Acquisition de terrains appartenant aux consorts DIEBOLT :

La Commune a la possibilité d'acquérir trois terrains appartenant aux consorts DIEBOLT.

La Commission d'Urbanisme et du Logement réunie le 2 avril 2024 a donné un avis favorable à l'acquisition de l'un de ces terrains à 175,00 €uros l'are et à 60,00 €uros l'are pour les deux autres. Les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2024.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son accord quant à cette acquisition et à autoriser le Maire à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces y relatives, au nom de la Commune.

Le compte-rendu de la Commission d'Urbanisme et du Logement est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

Voir en annexe n° 2 : l'accord de cession des propriétaires, le projet de délibération et le plan de situation.

4. Mise en place d'une servitude de passage pour l'accès au 14, rue de Haguenau (parcelle n° 103) :

Par courrier en date du 12 avril 2024, le notaire chargé de la régularisation de la vente de la maison située au 14, rue de Haguenau (parcelle n° 103 en section 1) qui va se réaliser prochainement entre particuliers, sollicite la constitution dans l'acte de vente d'une servitude de passage à pied et avec tous véhicules. Cette servitude permettra aux propriétaires de cette maison d'accéder à la rue de Haguenau.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la constitution de cette servitude et à autoriser le Maire à intervenir à la signature de la vente.

Voir en annexe n° 3 : le courrier du notaire, le projet de constitution de servitude, le projet de délibération et le plan de situation.

5. Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) :

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été instauré par délibération n° 034/2017 en date du 5 avril 2017 au sein de la Commune de Soufflenheim pour les cadres d'emplois du service administratif et pour les ATSEM et a été élargi à l'ensemble des agents communaux par délibération n° 010/2022 du 27 janvier 2022.

Le présent projet de délibération a pour but de définir le devenir du RIFSEEP en cas de passage à temps partiel thérapeutique et durant les périodes de préparation au reclassement et également de préciser que les agents contractuels et vacataires ne sont pas concernés par l'attribution du RIFSEEP, les délibérations précédentes ne le précisait pas. Les autres conditions d'attribution restent inchangées.

Le projet de délibération a été soumis pour avis préalable au Comité Social Territorial (CST) le 20 février 2024 et le 20 mars 2024.

Voir en annexe n° 4 : les avis du CST ainsi que le projet délibération.

6. Création d'un emploi permanent d'agent de police municipale :

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi permanent d'agent de police municipale à temps complet à compter du 1^{er} août 2024, ouvert aux fonctionnaires relevant des cadres d'emplois des agents de police municipale (grades : gardien-brigadier, brigadier-chef principal).

Voir en annexe n° 5 : le projet de délibération.

7. Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet (28/35^{ème}) :

Suite à la demande d'un agent de modifier sa durée hebdomadaire de service et de la ramener de 34 à 28/35^{ème}, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi permanent d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps non complet à 28/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Comité Social Territorial a donné un avis favorable à la création de cet emploi dans sa séance en date du 20 mars 2024.

Voir en annexe n° 6 : l'avis du CST et le projet de délibération.

8. Création d'un poste d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité :

Afin de pouvoir reconduire le contrat d'un agent du service d'entretien des bâtiments, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet (20/35^{ème}) à compter du 1^{er} novembre 2024,

Le Conseil Municipal est appelé à donner son accord quant à la création de ce poste pour une durée d'un an, à fixer le niveau de rémunération au 1^{er} échelon du grade concerné (indice brut 367, indice majoré 366) et à autoriser le Maire à signer le contrat d'engagement.

9. Mise à jour du tableau des emplois communaux – Suppression de postes :

Suite aux départs de certains agents et aux avancements de grade, il est proposé au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des emplois communaux en supprimant un certain nombre de postes actuellement inoccupés à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sachant que le Comité Social Territorial a donné un avis concernant la suppression de ces postes dans sa séance du 20 mars 2024.

Voir en annexe n° 7 : le projet de délibération détaillant les postes à supprimer et l'avis du Comité Social Territorial du 20 mars 2024.

10. Travaux de rénovation de l'éclairage public dans le quartier Erzlach/Carrières – Demande de subventions :

Afin de pouvoir éventuellement bénéficier du fonds vert, une délibération du Conseil Municipal qui précise le financement des travaux de rénovation du réseau d'éclairage public dans le quartier allant de la Rue Erzlach à la Rue des Carrières est nécessaire.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver ces travaux ainsi que leur plan de financement et à autoriser le Maire à solliciter les subventions dont ce projet pourrait bénéficier.

Voir en annexe n° 8 : le projet de délibération.

11. Signature d'une convention de partenariat pour le fonctionnement d'un enseignement de « Sports de raquettes 3^{ème} » avec le Collège Albert Camus de Soufflenheim :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat pour le fonctionnement d'un enseignement « Sports de raquettes » à destination des élèves de 3^{ème} du Collège Albert Camus de Soufflenheim à compter du 1^{er} septembre 2024, conclue entre le Collège Albert Camus de Soufflenheim, la Commune de Soufflenheim, le Syndicat Intercommunal du Collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs (SICES), le club de badminton de Soufflenheim, le club de tennis et tennis-padel de Soufflenheim, le comité départemental du Bas-Rhin de badminton et le comité du Bas-Rhin de tennis, et d'autoriser le Maire à la signer, au nom de la Commune.

Par cette convention, la Commune s'engage à mettre gracieusement le Centre Sportif et Culturel Le Céram à disposition.

Voir en annexe n° 9 : la convention de partenariat et le projet de délibération.

12. Location d'un bureau de la Maison Thécla à l'entreprise SYSY Photo :

Par courrier en date du 4 avril 2024, Mme LUDWIG Sylvie, Représentante de l'entreprise SYSY PHOTO de Soufflenheim, sollicite la location du bureau situé au rez-de-chaussée (bureau n° 1) de la Maison Thécla afin de pouvoir y exercer son activité de photographe.

Le bail pourrait être signé pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2030 inclus, moyennant un loyer mensuel de 150,00 euros charges comprises.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre une décision et à autoriser le Maire à signer le bail au nom de la Commune.

Voir en annexe n° 10 : le courrier de Mme LUDWIG en date du 4 avril 2024 et le projet de bail.

13. Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France :

Le Gouvernement a récemment annoncé la mise à contribution financière des collectivités territoriales au redressement des comptes publics. Or, les collectivités ne portent pas de responsabilité dans l'accroissement des déficits budgétaires. La réduction progressive de leur autonomie financière et fiscale rend les collectivités plus que jamais vulnérables aux décisions budgétaires de l'Etat.

Ce sont en particulier les investissements des collectivités qui sont visés : ces investissements, pourtant indispensables à la bonne santé du tissu économique locale, sont d'autant plus nécessaires pour réussir la transition écologique. Face à ces injonctions contradictoires, le Bureau de l'Association des Petites Villes de France propose au Conseil Municipal d'adopter la motion jointe en annexe n° 11.

14. Communication du rapport annuel 2023 eau potable du périmètre de Soufflenheim et Environs :

Le rapport annuel 2023 synthèse locale eau potable pour le périmètre de Soufflenheim et Environs établi par le SDEA est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

La note annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse relative aux redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de leur programme d'intervention est jointe à la fin de ce rapport.

15. Communication du rapport annuel 2023 assainissement du périmètre Argile et Moder :

Le rapport annuel 2023 synthèse locale assainissement pour le périmètre Argile et Moder établi par le SDEA est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

16. Communication du rapport d'activités 2023 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane :

Le rapport d'activités 2023 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

17. Communication du compte-rendu d'activité de concession 2023 du groupe Electricité de Strasbourg :

Le compte-rendu d'activité de concession de distribution publique d'électricité 2023 du groupe Electricité de Strasbourg est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

18. Divers :

- ♦ Depuis la dernière séance, le marché suivant a été passé selon la procédure adaptée :

Date du marché	Entreprise retenue	Objet du marché	Montant du marché en € TTC
10/04/2024	HAAG 67 - Hoerd	Acquisition d'une balayeuse City clean pour le service technique	39 240.00 €
19/04/2024	GUSTAVE MULLER - Sausheim	Fourniture de deux tunnels de stockage (Toutabri Richel)	44 874.00 €
18/06/2024	HAAG 67 - Hoerd	Saleuse et lame à neige pour la balayeuse City clean du service technique	12 120.00 €

♦ Les écritures comptables relatives à la décision modificative de cession n° 2024-02 concernant la vente du véhicule Lindner ont été passées en comptabilité le 5 avril 2024. Voir en annexe n° 12.

♦ La décision de virement de crédits n° 2024-01 a été prise le 10 juillet 2024 dans le cadre de la délibération n° 024/2024 du 10 avril 2024 autorisant le Maire à procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section (fongibilité des crédits). Elle a été mise en ligne et reçue par le contrôle de légalité ce même jour. Voir en annexe n° 13.

Le Maire,
Camille SCHEYDECKER :

